

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 28 (1920)

Heft: 11

Artikel: Activité internationale de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre [suite et fin]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tionalité, furent mobilisés par l'armée de travail des soviets, en vue de sauver l'industrie sibérienne. De ce fait, tout transport de Sibérie devient parfaitement illusoire. Depuis des mois, des milliers de prisonniers de guerre qui cherchent, contrairement au règlement, à regagner la Russie d'Europe, se voient arrêtés par la milice et envoyés aux travaux forcés. Beaucoup de prisonniers qui pour la deuxième, troisième ou quatrième fois commettent le crime de chercher la voie de la patrie, partagent maintenant dans les prisons le sort des criminels et des assassins.

La Russie est le pays des plus grands contrastes. Le sort des prisonniers de guerre a incroyablement varié d'un cas à l'autre. Afin de pouvoir juger en connaissance de cause, il ne faut jamais oublier que ceux qui ont réussi à s'échapper sont pour la plupart des hommes qui, par un heureux hasard ou par des manœuvres intelligentes, se sont créés des conditions de vie supérieures sous bien des rapports à celles dont jouissent les prisonniers de guerre dans aucun autre pays. Les rapports que ces hommes fournissent aux instances compétentes donnent un tableau inexact et souvent totalement faux du véritable état de choses.

Les cris de détresse des mourants ne sont jamais parvenus et ne parviendront

jamais aux oreilles du monde extérieur. Personne ne saura jamais ce qu'ont souffert ceux dont les ossements reposent depuis des années dans les sables brûlants du Turkestan et sous la couverture de glace de la Sibérie. Les murs en terre des baraquements et ceux des casernes ne laissent pas passer les appels des survivants qui continuent à y traîner une morne existence. Ces malheureux, couchés depuis 4 à 6 années sur une mince couche de paille, ne verront jamais arriver le train sanitaire pour les sauver. Ils n'ont au cœur qu'un désir, être délivrés par la mort puisque les hommes se refusent à les secourir.

Au nom de tous les prisonniers, je fais appel à la Croix-Rouge internationale et à la Société des nations qui s'efforcent de guérir les plaies et d'adoucir les cruautés et les injustices de la guerre. Je les conjure de mettre à disposition *immédiatement* des bateaux, de l'argent, des vêtements et des vivres, et d'envoyer en Russie éventuellement des délégués qui travailleront sans intérêt politique quelconque et en accord parfait avec les autorités soviétiques et les sections étrangères du parti communiste en Russie (C. O. S. allemands et austro-hongrois) afin d'évacuer complètement les prisonniers de guerre de Sibérie et de Russie, avant le début de l'hiver prochain. *(Bulletin international.)*

Activité internationale de la Croix-Rouge suisse pendant la guerre

(Suite et fin)

Les trains doubles qui prirent à La Spezia des malades allemands amenés dans ce port italien par un navire-hôpital venant de Constantinople, offraient un spectacle curieux. Ce ne fut pas une tâche facile de soigner et de nourrir tous les rapatriés

de ces convois. Nos peines ont trouvé une large compensation dans le voyage merveilleux le long de la Riviera.

Notre personnel touchait en général sa nourriture dans le wagon-cuisine; les prisonniers étaient ravitaillés en majeure partie

par les soins de nos sections à Genève, Bienne, Zurich, Buchs, avec l'aide de nombreux comités de tous pays.

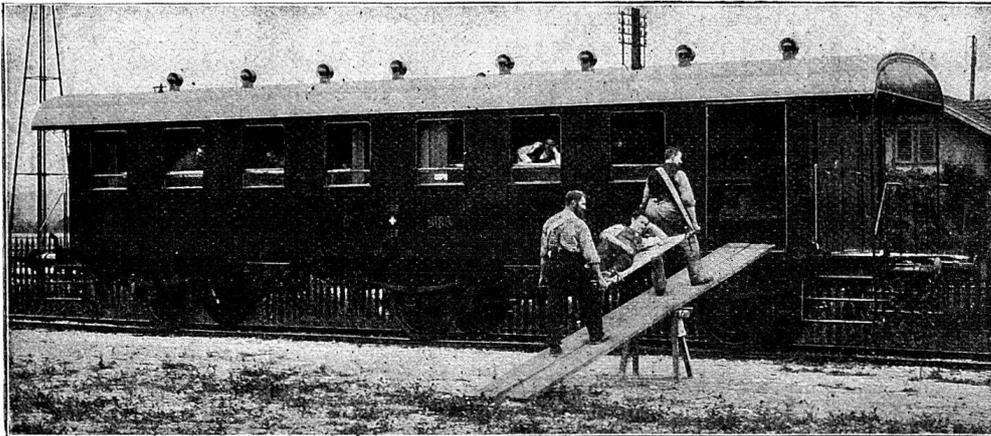
Lorsqu'enfin fut décidé l'internement en Suisse de prisonniers blessés, cette tâche fut remise au médecin d'armée et à la Croix-Rouge. En fait la Croix-Rouge n'eut à s'occuper que des transports pour la Suisse et hors de Suisse; le reste fut exécuté par le Service de santé. Nos internés n'étant pas très souffrants, purent voyager en wagons ordinaires, exceptionnellement il fallut des couchettes; par contre nous avons eu à faire un grand nombre de transports d'internés isolés, gravement malades, qui devaient être rapatriés.

et d'internement ont été discutées par les Allemands, les Français, les Autrichiens et les Italiens. Souvent ces conférences ont été précédées d'entrevues de Croix-Rouge à Croix-Rouge dans les bureaux du médecin en chef de la Croix-Rouge suisse où il eut la satisfaction de présider — pour la première fois de la guerre — à des rencontres entre délégués de nations ennemies.

* * *

Organisation des trains.

Nos trains sanitaires étaient composés d'un nombre variable de wagons à couchettes (14 lits par wagon), de voitures ordinaires de I^{re} et II^e classe dont les



Wagon III^e classe arrangé pour transport des blessés — extérieur.

L'activité du médecin en chef de la Croix-Rouge dans les commissions médicales fut une des conséquences des échanges de prisonniers et de l'internement en Suisse. Il a accompagné 10 commissions à Berlin, les a réparties en Allemagne, et a travaillé lui-même, deux mois, dans différents camps de prisonniers. Une autre fois il a visité les camps de prisonniers de l'Allemagne du Sud jusqu'à Metz, enfin il a fonctionné comme membre de la Commission médicale à Lyon.

Sur la demande de la Croix-Rouge italienne, il a visité des camps de prisonniers italiens en Autriche; l'offensive austro-allemande l'a empêché de faire une tournée analogue en Italie. Il a assisté comme expert aux nombreuses conférences qui ont eu lieu à Berne où les questions d'échanges

sièges étaient recouverts de toile. Chaque train contenait la vaisselle suffisant à 40 personnes. Des tables volantes et quelques tabourets complétaient le mobilier.

Le wagon-cuisine comprenait un fourneau-potager, des armoires pour les provisions de route; il servait de réfectoire et de bureau. Enfin un fourgon contenait un frigorifique, la réserve des provisions et des conserves; il servait de réfectoire aux hommes des colonnes de la Croix-Rouge. Un wagon de I^{re} classe était réservé aux dames, aux médecins, aux invités du service diplomatique, aux autorités et aux officiers accompagnant les convois.

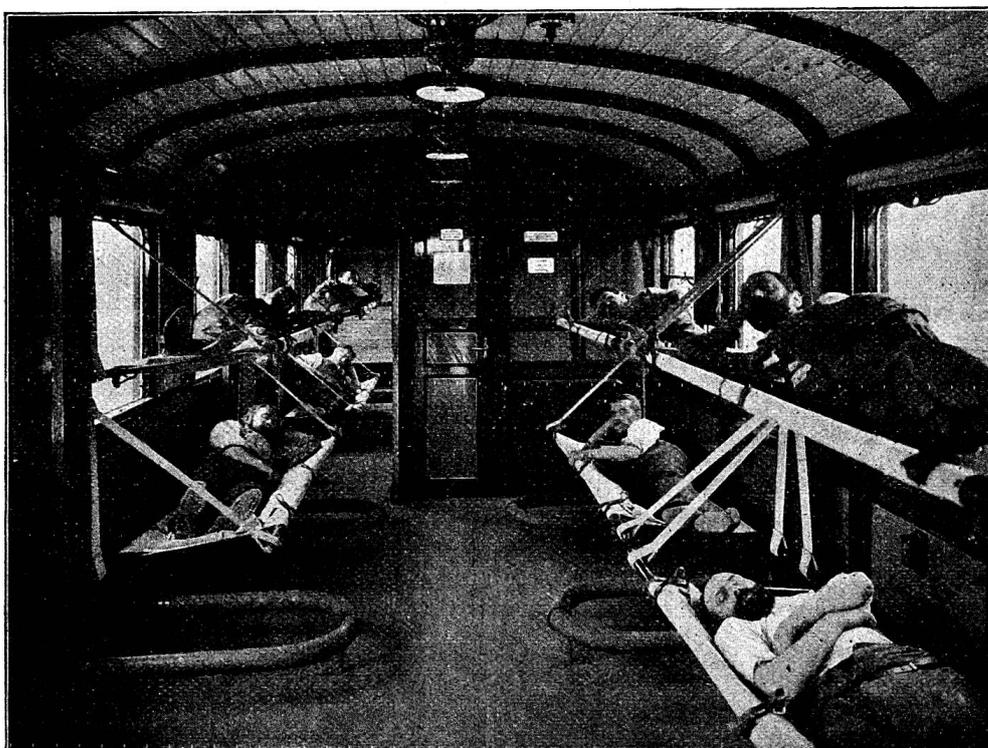
Nous avions place pour 300 à 350 prisonniers, mais il nous est arrivé d'en transporter jusqu'à 500. A chaque wagon étaient attribués une infirmière et un soldat.

A la station terminale il fallait nettoyer et remettre en état les voitures; ce travail devait se faire rapidement car on ne tardait pas à enwagonner de nouveaux prisonniers. Après deux voyages on procédait à un nettoyage minutieux, tandis qu'un autre train était mobilisé.

Les horaires et la marche des trains furent étudiés avec le chef d'exploitation des chemins de fer fédéraux, M. le colonel Stutz, et nos rapports avec les chemins de fer fédéraux ont toujours été des plus

avons considéré le service dans les trains comme une tâche d'honneur, aussi n'avons-nous payé qu'une solde minimale au personnel tandis que les dames n'en reçurent aucune.

Dans la suite, lorsqu'on institua la Section des transports du Département militaire, et lorsque celle-ci prit en mains l'organisation technique des convois, chaque train fut accompagné par un officier et un sous-officier, qui, payés par cette instance, touchèrent une solde bien plus éle-



Wagon III^e classe arrangé pour transport des blessés — intérieur.

agréables grâce aux égards des deux parties intéressées. Nos convois marchaient à l'allure des express, ce qui a simplifié le ravitaillement et contribué à rendre les voyages plus courts.

Au moment où les convois italiens furent très fréquents, un de nos trains fut stationné à Arth-Goldau, plus tard à Zurich. Ici comme là les sociétés de samaritains et des dames bienveillantes nous ont prêté leur concours pour la remise en état des wagons.

La Croix-Rouge étant une institution humanitaire et d'assistance volontaire, nous

vée que nos médecins des grades les plus élevés.

Malgré cela, la Croix-Rouge a supporté pour les transports une dépense d'environ fr. 320,000.

Le nombre des prisonniers transportés se décompose comme suit:

Allemands	16,780
Français et Belges	29,223
» évacués civils	700
Autrichiens et Hongrois	13,675
Serbes	3,209

A reporter 63,587

	Report	63,587
Italiens		7,545
» tuberculeux		9,934
Anglais		406
Bulgares		63
Turques		45
Américains		13
Portugais		2
Russes		2
	Total	81,597

parmi lesquels beaucoup d'officiers supérieurs.

Nombre de trains: 301.

Dans le cadre de notre activité internationale nous avons à mentionner aussi les recherches et les démarches multiples qu'il nous a été demandé de faire en faveur de disparus et de prisonniers. C'est une tâche que nous n'avons pas recherchée mais qui s'est imposée à nous et qui nous a procuré beaucoup de travail. De toutes parts nous avons reçu des demandes nombreuses que nous transmettions au Comité international à Genève, mieux organisé que nous grâce à l'Agence des prisonniers et qui a assumé une tâche énorme. Mais souvent les lettres qui nous étaient adressées insistaient pour obtenir notre intervention suisse.

Nous avons réussi, par nos démarches personnelles, à obtenir l'élargissement de bien des prisonniers, et ce fut notre grand bonheur de pouvoir — grâce aux relations personnelles nouées dans l'un et l'autre camp — rendre un père, un mari, un fils ou un frère à leurs familles éplorées. Combien de fois n'avons-nous pas regretté de ne pas pouvoir provoquer un plus grand nombre de ces revoirs!

Puis ce fut le temps où des supplications nous parvinrent de l'étranger en proie à la famine. Des délégations de la Croix-Rouge autrichienne vinrent nous exposer la misère effroyable en Autriche-Hongrie, et nous avons pu reconnaître par un examen sur place que les récits navrants qui nous avaient été faits répondaient bien à la triste réalité. Nous n'avons pas pu rester sourds à ces cris de détresse, et avons mis notre organisation à la disposition d'un comité de secours en faveur de Vienne, en décembre 1918.

La Croix-Rouge suisse s'est occupée de la collecte et de la distribution des dons: 50 wagons de denrées diverses ont été envoyés à Vienne par nos soins au début de 1919. Sans doute était-ce peu de chose en regard du dénuement complet d'une ville de plus de deux millions d'habitants, mais nous savons que notre intervention a permis à un grand nombre d'enfants d'échapper à la mort, et qu'elle a contribué à relever le moral d'une population déprimée. Les autorités viennoises nous ont même donné à entendre que c'est notre aide modeste qui a calmé les esprits et peut-être empêché une révolution. S'il en est ainsi, nous voulons être reconnaissants que la Croix-Rouge suisse ait pu intervenir.

Mais nous n'avons pas négligé pour cela les Suisses établis à l'étranger. Il fut un temps où ceux-ci n'avaient plus guère pour se nourrir que le contenu des paquets venant de Suisse. La baisse du change ne permit bientôt plus à un grand nombre de nos compatriotes de s'accorder ces envois indispensables, et leur cri de détresse a trouvé un écho dans leur patrie. Dès le mois de mars 1919 nous avons ouvert une souscription en faveur des Suisses nécessiteux à l'étranger, et grâce aux autorités compétentes, nous avons pu donner l'assurance aux donateurs que les paquets alimentaires destinés à nos compatriotes parviendraient intacts en leurs mains.

Cette collecte fructueuse a rapporté fr. 171,236.15 jusqu'à la fin de 1919, et son produit a été intégralement remis à l'Office d'assistance en faveur des Suisses nécessiteux à l'étranger.

Enfin la Croix-Rouge suisse s'est fait représenter dans le comité fondé en vue du placement des enfants autrichiens et dans le comité international de secours aux enfants, de sorte qu'elle a été en contact continu avec toutes les œuvres d'assistance.

La guerre est finie, mais hélas, les besoins augmentent sans cesse, de sorte que nous ne sommes point encore arrivés au terme de notre activité de secourisme.